

## **Contribution 4 – Gouvernance en TICE, Déploiement des TICE**

### ***Q1. A quel niveau concret se situe l'engagement des autorités en matières de TICE?***

(i) Groupe de Travail sur E-Education et E-Training

En Janvier 2001, le gouvernement a constitué un comité inter-ministériel sur les Technologies d'Information et de Communication (TIC) sous la présidence du Premier Ministre ayant pour objectif de convertir l'île Maurice en cyber-île de façon à pouvoir optimiser le potentiel énorme des technologies de communication pour les besoins de développement du pays. Pour mener à bien ce projet ambitieux, le comité a mis sur pied trois groupes de travail qui sont comme suit :

- (a) Groupe de travail sur la cyberscité et Business Park sous la présidence de l'honorable Vice Premier Ministre et Ministre des Finances
- (b) Groupe de travail sur e-gouvernement sous la présidence de l'honorable Ministre des Technologies Informatique et de Télécommunications
- (c) Groupe de e-education et e-training sous la présidence de l'honorable Ministre de l'Education et de la Recherche Scientifique.

(ii) Pour atteindre les objectifs du Gouvernement le Groupe de Travail sur l'e-education et l'e-training doit

- (a) jauger les futures besoins en termes de ressources humaines et les besoins de formation par égard au TICE et la nouvelle économie en général ;
- (b) faire un état des lieux en matière de e-education et e-training à l'île Maurice ; et
- (c) développer une stratégie nationale pour la promotion de e-education et e-training pour les étudiants, la communauté de travailleurs et le publique en générale.

(iii) Dans le rapport intérimaire publié en Novembre 2001, les observations qui furent énoncés par égard aux besoins futures en terme de ressources humaines et de formation dans des TICs sont :

- (a) La demande de professionnels en matière des TICs au niveau des Diplômes et des Licences fut estimée à 10,000 et celui des spécialistes en Informatique et celui des gens détenant une Maîtrise fut environ 3,000 pour l'année 2006. Le nombre voulu de cadres inférieurs se situait dans la fourchette de 22,000 à 39,000.
- (b) Même s'il y avait un nombre fort appréciable de gens qui pouvaient manier l'outil informatique, il restait beaucoup à faire pour que la cyber-île puisse devenir une réalité. Un déploiement concerté et efficace des ressources englobant les mécanismes de qualité était nécessaire. Les systèmes d'éducation et de formation en partenariat avec les institutions outre-mer appropriées furent considérés pour répondre aux exigences du projet cyber-île.

Pour répondre aux demandes nouvelles, le système devait devenir proactif pour anticiper les changements et développements et y répondre à temps.

- (iv) Une stratégie nationale fut élaborée pour développer les ressources humaines appropriées à plusieurs niveaux à travers un programme de e-education et e-training. Pour chaque niveau, des résultats escomptés explicites furent élaborés.
- (v) La stratégie de formation vise les secteurs suivants :
- (a) Le secteur de l'éducation en général
  - (b) Formation des *enseignants* du primaire et du secondaire
  - (c) Formation des *étudiants* du primaire et du secondaire
  - (d) Formation des étudiants enregistrés dans des programmes n'ayant pas trait aux TICs aux niveaux tertiaire et vocational
  - (e) Formation au niveau tertiaire : le besoin de formation à ce niveau est prévu à environ 13,000 en l'an 2006. Il fallait donc accroître le nombre d'étudiants dans ce domaine.
  - (f) Formation de la population au travail : cette formation vise à toucher les professions dépendant des capacités requises.
  - (g) Formation de la population générale : cette formation a pour publique cible les gens tous azimuts incluant les sans-emploi.

Parmi les catégories ci-dessus, l'on dénombre beaucoup de cours de formation déjà enclenchés

- (vi) Cette stratégie a été revue en 2006 et est en cours d'élaboration par le comité sur 'e-education & e-training'

Bien qu'il existe un Ministère des TICs et un Ministère de l'Education, il n'y a aucune politique engagée concrète sur la formation à distance (FAD). Il y a bien un département dédié à la FAD à la Commission pour l'Education Tertiaire (CET), Maurice. La pratique de la FAD a devancé la politique (non existante) et cela prête à une confusion certaine, qui est de plus en plus difficile à gérer.

Il existe par contre une stratégie appropriée au sein du Ministère de la Technologie de l'Information et des Télécommunications. Dans un document stratégique datant de Janvier 2004, la vision de l'île Maurice en matière des TICs est énoncée comme suit : « Créer un environnement de télécommunication qui génère des opportunités optimales pour tous, pour permettre une participation intégrale dans une économie moderne et globale basée sur l'information ». La politique autour de cette vision comprend les éléments suivants :

- Transformation de la structure du marché de télécommunication pour permettre plus de libéralisation et de compétition.
- Création d'un environnement qui vise à attirer de nouveaux investissements et participants.
- Création et promotion d'une Infrastructure Nationale de l'information.

- Consolidation de l'indépendance de l'organisme régulateur.
- Provision des services d'accès à l'info-communications à des prix raisonnables.
- Développement de stratégies de gestion pour l'utilisation des ressources limitées.
- Introduction d'un code de pratique pour les pourvoyeurs de service.
- Promotion de l'innovation et de la compétition technologique.

Ce ministère-ci s'attelle à des activités qui visent à promouvoir l'accès à la téléphonie et aux TICs. Il faudrait qu'il y ait une articulation entre les deux ministères.

**Q2. *Quelles sont les priorités affichées ? Y a-t-il un plan d'ensemble reliant le technologique/infrastructures, l'administratif/gestion et le pédagogique dans le domaine des TICE ?***

A l'île Maurice, la priorité éducative reste l'éducation primaire. Il y a une emphase sur les TICs dans la formation des enseignants et des étudiants au niveau du primaire. Le MCA fait beaucoup d'effort pour apporter sa contribution dans la promotion des TICE dans l'éducation primaire.

Bien qu'il n'y ait pas vraiment un plan d'ensemble reliant le technologique/infrastructure/l'administratif/gestion et la pédagogie dans le domaine des TICs, le MCA dont le mandat est de promouvoir l'éducation par le biais des TICE et la FAD et mène une campagne soutenue pour réaliser ce mandat. Le problème reste l'absence d'une politique opérationnelle.

**Q3. *Qui sont les décideurs au niveau régional et local, quel est leur statut, quelles directives ont-ils reçus, quelle est la pérennité des offres, quelles sont les contreparties ? Les partenaires ont-ils un droit de regard? Comment décliner ces partenariats tant au niveau national qu'au niveau local ?***

Les décideurs sont les techniciens du Ministère de l'éducation qui fournissent des informations aux personnes en charge. Je pense qu'il faut élaborer les termes de coopération de sorte qu'il y ait un peu plus de praticiens dans ces groupes de travail pour donner aux décideurs les connaissances requises pour assurer une articulation raisonnable entre les décisions prises et le contenu des décisions. Les partenaires concernés n'ont souvent pas de droit de regard. J'ai bien l'impression que le partenariat international peut donner une certaine force politique à des interventions locales.

**Q4. *Quels sont les obstacles à contourner pour qu'un programme initié par telle ou telle aide puisse être soutenue ou poursuivi par une autre aide ou émerger au budget national ?***

J'ai bien l'impression que la personne à qui la responsabilité est donnée doit être une personne qui ait « l'oreille » d'un organisme, d'un ministère ou autre organisation

il appartient de contribuer à ou d'apporter un support à un projet TICE. Il faut aussi s'assurer que si le projet découle d'une aide extérieure, qu'il ait une évaluation qui soit publiée dans un quotidien et des publications académiques reconnues, pour assurer une transparence publique et donc rehausser la redevance des gens en question.

**Q5. *Existe-il une forme de partenariat meilleure qu'une autre ?***

C'est une question relative. Les modèles de partenariat dépendent du contexte et des demandes particulières

**Q6. *Quelles solutions validées ou suggestions proposées pour une pérennisation et une intégration durable des projets et expérimentations TICE ?***

Il y a des comités et des sous-comités qui se font et se défont au rythme des mouvements politiques. Donc il n'y a pas vraiment de solutions validées ou suggestions proposées pour une pérennisation et une intégration durable des projets et expérimentation TICE. Cela doit être revu pour refléter une pérennisation technique plutôt que de discours qui s'envolent.

**Q7. *Des études financières ont-elles été faites pour estimer le coût et la « rentabilité » des TICE ?***

A ma connaissance aucune étude financière n'a été faite pour estimer le coût et la rentabilité des TICE à l'île Maurice. Souvent des projets sont implémentés au gré des idées données et reçues qui quelquefois s'avèrent nécessaires, il est vrai, mais cependant n'ont jamais fait l'objet d'une étude empirique.

**Q8. *Comment donner une cohérence à l'ensemble des initiatives TICE dans les établissements d'enseignement, du primaire au supérieur ?***

Il faut tout d'abord conscientiser les ministres sur l'importance d'avoir une carte routières, d'un plan d'action et d'une politique stratégique intégrée. Il faut dans un premier temps revoir la composition des comités/sous comités et dans un deuxième déterminer les paramètres et le délai dans lequel les stratégies ou les politiques nécessaires doivent être formulées.

**Q9. *Existe-il dans le domaine des TICE des initiatives transnationales impliquant échanges, mutualisations ou travail collaboratif inter-pays ?***

En ce moment il y a un projet énorme concernant le VUSSC qui implique plusieurs pays du commonwealth, des gens qui ont été formés sur l'utilisation des plateformes électroniques pour le développement du matériel éducatif en ligne. Je pense que c'est un projet qui donnera un souffle nouveau au développement des TICE à l'île Maurice car cela mettra en exergue un travail jusque maintenant resté obscur. Aussi la FAD dans bon nombre d'institutions se fait grâce à des arrangement collaboratifs.

***Q10. Y a-t-il une promotion et un transfert des dispositifs pertinents en matière de TICE ?***

Le boot camp du COL est, je crois, un développement dans ce sens car il a comporté un mouvement massif et visible de ressources humaines. Il est question maintenant de soutenir cette démarche.

**Acteurs et actions**

***Q11. La formation des formateurs en EDAL est-elle opérationnelle ? Comment ? La formation des enseignants intègre-t-elle une dimension TICE ?***

Cela l'a été en 1994. Une vingtaine de gens sur les campus [répartis dans différentes institutions – le Mauritius Institute of Education (MIE), le Mauritius College of the Air (MCA), la Tertiary Education Commission (TEC), le Mahatma Gandhi Institute (MGI) et l'Université de Maurice (UoM)]. Cela a permis à la mise sur pied des activités de EDAL. Par la suite certaines institutions ont donné l'occasion à certaines personnes de suivre des formations plus poussées (par le biais des bourses d'études ou en soutenant leur demande pour des bourses d'études) en FAD. Cela a consolidé d'une certaine façon les opérations EDAL. Cependant, il n'y a pas eu de grande recherche ni de réflexion fondamentale sur la stratégie concernant la FAD. Cela entraîne possiblement, des pertes financières non répertoriées et aussi ne permet pas le développement personnel des étudiants enregistrés dans des programmes de formation en matière de métacognition. C'est l'imprimé qui prime. Il n'y a pas beaucoup d'investissement dans d'autres TICEs.

***Q12. Quelles sont les conséquences de « l'importation » de formations ou de contenus de formation sur les acteurs de l'enseignement supérieur ? Quel pourcentage représentent-ils dans le paysage national ? Majoritaire ou très minoritaire ?***

Je crois que dans toute formation directe ou indirecte des enseignants ou de formateurs contient un aspect « contextualisé » :-

- (i) en étant intégré dans le programme d'étude qui présuppose des travaux pratiques sur leur situation professionnelle ;
- (ii) en étant présenté par le biais d'une personne /animateur qui assure la contextualisation.

***Q13. Quelle est l'accessibilité des salles de ressources multimédia au sein des universités ou des organismes de formation professionnel ? Pour les étudiants ? Pour les enseignants ?***

Il y a des laboratoires où les ordinateurs et la connexion Internet sont disponibles (surtout MCA et UoM). Sinon, pour les autres niveaux de formation les audio-video cassettes/CD

sont disponibles au MCA qui s'engage aussi dans une campagne de sensibilisation sur l'utilisation des TICs auprès des enseignants du primaire et du secondaire.

***Q14. Quel est l'impact des TICE sur la communauté éducative ?***

Une volonté accrue d'étudier et de poursuivre leur formation.

***Q15. La mise en ligne des cours et des ressources est-elle encouragée ? Comment ? (aspects incitatifs, réglementaires, ...)***

Il existe encore une appréhension sur la possibilité de le faire. Je crois qu'il y a une crainte de se jeter à l'eau. Aussi, aucune étude n'a vraiment été menée pour que les institutions concernées commencent à s'implanter d'avantage dans les TICE – spécialement la formation en ligne. L'UoM fait un effort particulier et ce sera sans doute une réussite. Les deux ministères (de l'éducation et du TIC) donnent des signaux particulièrement forts dans ce sens.

***Q16. Des initiatives dans le domaine de la formation professionnelle sont-elles à relever ?***

Les programmes en place au MCA, MIE, UoM s'inscrivent presque tous dans la démarche d'une formation professionnelle.

### **Formation à distance**

***Q17. Les technologies audio-visuelles (radio/télévision) ont-elles été abandonnées ? Pourquoi ?***

Les technologies A/V ont été largement abandonnées sauf dans certaines dimensions de « open schooling » où certains aspects du cursus scolaire passent à la télévision à une certaine heure. Cependant ils refont leur entrée grâce à un travail assidu concernant l'intégration des TICE par le MCA qui travaille très dur en ce sens.

***Q18. Qu'elle est l'évolution des pratiques liées à l'internet chez les apprenants ? Chez les formateurs ? Dans le contexte économique national ?***

Il y a de plus en plus de personnes qui peuvent utiliser l'Internet – globalement chez les formateurs et même dans le contexte économique national. Il y a même une volonté gouvernementale (qui s'inscrit dans la stratégie et l'ambition de la Cyber-île) de donner une formation au moins basique à un maximum de gens. Cela commence avec la formation des cadres de l'éducation nationale et bascule sur la formation de tout un chacun à l'île Maurice. Il y a une gamme élargie de facilités que le ministère des TICs veut mettre en place pour assurer plus d'accès aux gens à l'Internet.

***Q19. Au sein des établissements universitaires, quels sont les publics touchés par la formation en ligne ? Quelles sont les formations concernées ?***

Cela vient tout juste de débiter à l'UoM avec une Maîtrise en Communication de la Pédagogie Informatique. Le public en général mais la plupart des inscrits sont des enseignants du cycle secondaire.

***Q20. En dehors des établissements, quels sont les étudiants touchés par la formation en ligne. Quelles sont les formations concernées ?***

Cela reste difficile à établir car la formation est nécessairement une démarche personnelle qui n'est pas répertoriée. Mais cela viserait sans doute des professionnels tout azimuts, des gens pour qui la flexibilité est importante de par leurs responsabilités et aussi, ce seraient des gens qui peuvent se permettre coût des formations en ligne dispensées par des organismes basés à l'étranger.

***Q21. La formation des enseignants est-elle concernée par la formation à distance ?***

Oui, à la MIE il y a un vaste programme de formation qui viserait à toucher 3,000 enseignants du primaire. Ce programme vient de l'Indira Gandhi National Open University est offert à distance par le biais de l'imprimé à des personnes qui travaillent déjà.

Il y a aussi un programme de formation qui touche ou a touché entre 1,500 et 2,000 enseignants du pré-primaire. Ce programme était le résultat d'une collaboration MIE/MCA. Il y a aussi beaucoup d'emphase sur la formation continue des enseignants au MIE à travers la FAD.

***Q22. Y a-t-il une émission ou une concurrence entre les établissements de formation publics et privés sur ce domaine de la FAD et des TICE***

Après dix ans de présence et une certaine compétition, dans les établissements publics il y a comme une ébauche de coopération et de collaboration tel la MIE/MCA, l'UoM/MCA dépendant de l'expertise institutionnelle. Dans le privé, il y a bien évidemment plus de compétition et cela se comprend, car les fournisseurs du privé de FAD ne sont nullement des gens formés mais sont des hommes d'affaires.